

■ **ALV aime la vie Sàrl**, à Martigny, CH-621.4.007.595-0, Place Centrale 2A, 1920 Martigny, nouvelle société à responsabilité limitée. Date des statuts: 5.05.2008, 9.05.2008. But: prévention et amélioration de la santé et du bien-être, notamment par des techniques ou thérapies qui se situent au carrefour des médecines orientales et de leur application au moyen de la technologie actuelle (thermopressure, spa ionic, chi machine, etc...) (cf statuts). Capital social: CHF 20'000.--. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Organe de publication: FOSC. Communications de la société aux associés par écrit ou par courriel. Selon déclaration du gérant du 09.05.2008, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Personnes inscrites: Goumaz, Cyril, de Fé-tigny, à Bramois (Sion), associé et gérant, avec signature individuelle, pour 10 parts sociales de CHF 1'000.--; Genolet, Romaine, de Hérérence, à Bramois (Sion), associée, sans droit de signature, pour 10 parts sociales de CHF 1'000.--
Registre journalier no 677 du 13.05.2008
(04480736 / CH-621.4.007.595-0)